

## OBSERVATIONS

*Sur les Crustacés du genre MITHRAX**Par M. H. Milne Edwards.*

Les crustacés qui ont servi de type pour l'établissement du petit groupe générique des Mithrax ont été pendant long-temps réunis aux Majas ; en 1817, M. Latreille les en a séparés, et il se proposait de donner à ce nouveau genre le nom de *Trachonite*, lorsqu'il apprit que M. Leach, ayant été conduit de son côté à établir la même coupe, y avait appliqué celui de Mithrax ; ce motif détermina le savant entomologiste français à abandonner la première de ces dénominations, et le genre Mithrax, mentionné d'abord dans le Règne animal de M. Cuvier<sup>1</sup>, et décrit avec plus de détails dans le Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle<sup>2</sup>, a été depuis lors généralement adopté. Enfin M. Desmarest en a traité plus au long dans ses Considérations sur les Crustacés<sup>3</sup>. Mais l'état de nos connaissances sur ce sujet laisse encore beaucoup à désirer, et le genre Mithrax, de même que la plupart des autres divisions de la classe des Crustacés, réclame une étude plus sérieuse.

La place que les Mithrax doivent occuper dans nos méthodes ne donne lieu à aucune incertitude. En effet, quelle que soit la manière dont on divise les Décapodes brachyures, on est toujours conduit à distinguer parmi eux une famille qui correspond aux Oxyrhinques de M. La-

<sup>1</sup> *Règne animal*, première édition, t. 3, p. 23. (1817.)

<sup>2</sup> *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle* (Déterville). Tom. 21, p. 224. (1818.)

<sup>3</sup> *Considérations générales sur la classe des Crustacés* ; p. 149. (1825.)

treille, et c'est évidemment dans ce groupe que les Mithrax doivent être rangés. Si l'on rejette de la section des Brachyures les Pactoles et quelques autres crustacés anomaux <sup>1</sup>, on ne trouve plus dans la famille des Oxyrhinques que trois tribus : les Macropodiens, les Majens et les Parthénopiens; et c'est parmi les Majens que le genre dont nous nous occupons ici se place naturellement, car la disposition des pattes et des antennes ne permet pas de le confondre avec les Macropodiens ou les Parthénopiens <sup>2</sup>.

Il est quelques espèces de Mithrax qui, par la forme générale de leur corps, établissent un léger passage vers

<sup>1</sup> Voyez notre mémoire intitulé : *Recherches sur l'organisation et la classification des Crustacés décapodes*. Ann. des Sciences naturelles, tom. 25.

<sup>2</sup> Des recherches que j'exposerai dans une autre occasion m'ont conduit à diviser les Brachyures proprement dits en quatre familles naturelles, savoir : les *Oxyrhinques*, les *Cyclométopes*, les *Catométopes* et les *Oxystomes*. La première de ces divisions peut être caractérisée de la manière suivante : Orifices copulateurs du mâle creusés dans l'article basilaire des pattes postérieures, et ne se continuant pas avec un canal transversal du plastron sternal (comme chez les *Catométopes*) ; cadre buccal à peu près quadrilatère, très large en avant et n'arrivant jamais jusqu'au front; épistome très grand, presque carré, et occupant avec les fossettes antennaires un espace presque aussi long que le cadre buccal; carapace rétrécie antérieurement; front avancé, en général en forme de rostre; orbites dirigées en dehors; régions branchiales très développées et occupant presque toutes les parties latérales de la carapace.

Les Oxyrhinques me paraissent devoir être subdivisés en trois tribus que l'on peut distinguer à l'aide des caractères suivants :

§ Pattes grêles et très longues; celles de la seconde ou de la troisième paires toujours beaucoup plus longues que les antérieures, et plus de deux fois aussi longues que la portion post frontale de la carapace.

#### *Tribu des Macropodiens.*

§§ Pattes de grandeur médiocre; celles de la seconde et de la troisième paires n'ayant jamais deux fois la longueur de la portion post-frontale de la carapace, et ayant ordinairement moins d'une fois et demie cette longueur.

\* Article basilaire des antennes externes très développé, constituant la majeure partie de la paroi inférieure de l'orbite, et allant toujours se souder au front au-devant du canthus interne des yeux. Pattes antérieures souvent plus longues et plus

les Crabes proprement dits, car la *carapace* de ces crustacés est quelquefois notablement plus large que longue; ainsi, dans le M. Verruqueux, le diamètre transversal est au diamètre longitudinal <sup>1</sup>, comme 120 est à 100 (= 6 : 5), et dans les espèces où la carapace est la plus étroite, dans fortes que les suivantes, mais n'ayant jamais plus de deux fois la longueur de la portion post-frontale de la carapace.

#### *Tribu des Majens.*

\*\* Article basilaire des antennes externes presque toujours peu développé, point soudé au front, et ne contribuant que peu ou point à former la paroi inférieure de l'orbite. Pattes antérieures très grosses et ayant chez le mâle, sinon dans les deux sexes, deux ou trois fois la longueur de la portion post-frontale de la carapace.

#### *Tribu des Parthénopiens.*

<sup>1</sup> L'inspection des animaux eux-mêmes ou de bonnes figures destinées à les représenter, donne mieux que toute description la connaissance de leur aspect général; mais lorsqu'on est privé de ces objets, on peut jusqu'à un certain point y suppléer par l'indication des proportions des diverses parties du corps et de la direction des lignes les plus remarquables. Si la grandeur des individus varie très peu (comme dans les insectes), il suffit pour cela de donner les mesures réelles de ces parties; mais, pour les animaux dont la taille varie beaucoup, il faut procéder autrement, car les indications ainsi fournies seraient en général inapplicables, à moins d'un calcul assez long. La marche la plus simple m'a semblé être de prendre une partie déterminée du corps comme objet de comparaison, et d'exprimer sa longueur par le nombre 100 auquel je rapporte proportionnellement toutes les autres dimensions; ainsi, la partie servant ainsi d'unité de mesure étant représentée par 100, et celle que j'examine comparativement étant représentée par 120, je saurai toujours qu'elles sont dans les rapports de 5 à 6, quelle que soit leur longueur réelle. La partie servant ainsi d'objet constant de comparaison m'a paru devoir être celle qui offre le moins de variations d'une espèce ou d'un genre à d'autres, ou bien celle dont les changements entraînent le plus de différence dans l'aspect général de l'animal; or, le diamètre longitudinal de la carapace, le rostre non compris, est dans ce cas, et je l'emploie par conséquent comme unité de mesure: la longueur du rostre varie trop pour ne pas en être exclu. Quant à la direction des lignes qu'il importe de signaler, on peut la faire connaître en indiquant les angles qu'elles forment avec d'autres lignes déjà connues, telles que la ligne médiane du corps ou la ligne transversale, perpendiculaire à celle-ci, et ces angles sont faciles à déterminer en appliquant sur la carapace de l'animal un rapporteur transparent. On trouvera la définition des termes que j'emploie pour désigner les diverses parties dont je parle, et des limites que j'y assigne, dans l'explication de la planche 3.

le *M. Dichotome*, par exemple, ce diamètre transversal est encore égal aux  $\frac{9}{10}$  de la longueur du diamètre longitudinal. Les bords latéro-antérieurs arqués, les latéro-postérieurs obliques et le rostre à peine saillant de quelques-uns de ces crustacés, sont aussi des dispositions qui constituent un des traits caractéristiques des Cyclométopes ; mais le plus ordinairement la forme des *Mithrax* ne s'éloigne que peu de celle des autres oxyrhinques de la même tribu et suffirait pour les faire distinguer des autres Brachyures. Leur *carapace* est toujours peu bombée en dessus et assez fortement rétrécie en avant, et l'épaisseur du corps, mesurée de la base de la seconde patte au bord latéral de la carapace (immédiatement en dedans des épines), est presque aussi grande que celle du milieu du thorax, mesurée du centre de la région cordiale au niveau de l'articulation des pattes de la troisième paire, ou bien du centre de la région stomacale au niveau de la base des secondes pattes. La carapace est aussi assez fortement rétrécie en avant, et son diamètre, derrière l'épine formant l'angle orbitaire externe, dépasse à peine la moitié de la largeur du diamètre transversal ; enfin, de même que chez les autres Oxyrhinques, les régions hépatiques antérieures sont très peu étendues, tandis que les régions branchiales offrent un grand développement ; le sillon qui les sépare est en général très marqué, et se porte obliquement de la région génitale vers l'angle orbitaire externe, en formant avec la ligne médiane du corps un angle d'environ 30 degrés. (Voyez pl. 3, fig. 1, g.) La région stomacale est ordinairement très étendue et à peu près hexagonale ; l'espace occupé par cette région et par la génitale forme toujours plus de la moitié du diamètre longitudinal de la carapace (51 à 64 centièmes). Le *rostre* est bifide, en général très court (environ un dixième de la longueur du diamètre longitudinal), et séparé du canthus interne des yeux par

un espace assez considérable. Les *orbites* sont presque toujours armées de deux ou trois épines à leur bord supérieur, d'une grosse dent spiniforme à leur angle externe, et d'une ou deux épines à leur bord inférieur. Les bords latéro-antérieurs de la carapace sont épineux ou du moins dentés; ils se dirigent en arrière en formant avec la ligne médiane du corps un angle ayant jusqu'à 50 degrés d'ouverture, et ils se continuent avec les bords latéraux sans former de coude notable. Enfin le bord postérieur de la carapace ne dépasse guère en longueur le quart du diamètre antéro-postérieur de ce même bouclier dorsal.

Les *yeux* sont gros, se reploient en arrière et rentrent ainsi en entier dans la cavité orbitaire.

Les *antennes internes* ne présentent rien de remarquable; elles se reploient un peu obliquement en dehors, et la portion frontale de la cloison qui les sépare est armée d'une épine recourbée en avant comme chez les Majas. L'article basilaire des *antennes externes* est grand et soudé au bord inférieur du front et aux parois de l'orbite d'une manière si intime, qu'il est difficile de le distinguer des parties voisines de la carapace<sup>1</sup>; il est presque toujours armé en avant de deux fortes épines (pl. 3, fig. 2, e); le second article est au contraire grêle, cylindrique et mobile; il s'insère sur les côtés du rostre, plus près de la fossette antennaire que de l'orbite; le troisième article est presque aussi gros et aussi long que le deuxième; enfin, la tige terminale multi-articulée est en général assez courte.

Les *pattes mâchoires* externes ne présentent rien de remarquable, elles ressemblent à celles de tous les Majens

<sup>1</sup> Cette soudure a lieu après la naissance, et dans le jeune âge il est facile de s'assurer que la portion de l'enveloppe générale comprise entre la fossette antennaire et l'orbite n'est autre chose que l'article basilaire de l'antenne externe qui prend chez tous les Oxyrhinques un très grand développement (Voyez mon *Mémoire sur les changements de forme que les crustacés éprouvent pendant le jeune âge.*)

(pl. 3, fig. 2, *g*, et pl. 4, fig. 2). Il en est de même pour les autres appendices de la bouche et pour le cadre buccal, dont la largeur est en général aussi grande et même plus grande à sa partie antérieure qu'à sa partie postérieure (pl. 5, fig. 3). Le plastron sternal est presque circulaire (pl. 3, fig. 2, *m*).

Les *pattes* antérieures sont en général, chez le mâle, beaucoup plus longues et plus grosses que celles de la seconde paire; elles ont quelquefois plus du double de la longueur de la portion post-frontale de la carapace, et la main qui les termine est presque toujours forte et renflée; enfin, les pinces sont écartées à leur base, élargies au bout, profondément creusées en cuiller, un peu recourbées en dedans, terminées par un bord tranchant semi-circulaire (pl. 5, fig. 1 et 2). Les pattes de la seconde paire ont environ une fois un tiers la longueur de la portion post-frontale de la carapace, et les suivantes se raccourcissent graduellement; les tarsi sont courts, crochus et souvent armés de quelques pointes à leur face inférieure. Enfin, l'abdomen est en général formé de sept articles distincts dans les deux sexes (pl. 1, fig. 3); mais quelquefois on n'en voit chez les femelles, pendant le jeune âge, que quatre; les second, troisième, quatrième et cinquième segments étant soudés entre eux <sup>1</sup>.

Quant à l'organisation intérieure des *Mithrax*, elle nous a paru (autant que nous avons pu en juger par des individus conservés dans de l'alcool) très semblable à celle du *Maja squinado*.

Si nous comparons maintenant ces crustacés avec les autres genres qui prennent également place dans la tribu des *Majens*, nous verrons d'abord qu'ils se distinguent de nos *Leucippes* par la forme arrondie de la face supérieur

<sup>1</sup> Ce fait seul suffirait pour montrer combien les bases adoptées par MM. Leach et Desmarest pour la classification des Oxyrhinques ont réellement peu de valeur.

de leurs pattes <sup>1</sup>. La disposition de leurs pédoncules oculaires les éloigne des Percères, des Ménéthies, des Epialtes, des Paramicippes, des Halimes et des Sténocinops (où ces tiges ne peuvent se reposer en arrière, et où il n'existe pas de portion post-foraminaire de l'orbite). Leur rostre presque horizontal ne permet pas de les confondre avec les Micippes, et la position de la tige mobile des antennes externes les distingue nettement des Majas. Enfin, la forme de leurs pinces les sépare des Pises, des Libinies, des Lissa de M. Leach, de ses Hyas et de ses Chlorines, où ces organes s'amincissent vers le bout et ne sont pas creusés en cuiller. Du reste, c'est évidemment avec les Majas et les Pises que les Mithrax ont le plus d'analogie, et c'est immédiatement à côté de ces deux genres qu'ils doivent prendre place dans la méthode naturelle; analogie qui n'a point échappé à M. Latreille.

Les Mithrax appartiennent pour la plupart aux mers d'Amérique, et quelques-uns d'entre eux parviennent à une grosseur considérable; ce sont en quelque sorte les représentants américains des Majas de l'ancien continent.

Ce groupe se laisse diviser en trois sous-genres faciles à distinguer à l'aide des caractères suivants :

GENRE MITHRAX.	Bord supérieur de l'orbite armé de fortes épines.	Pattes des 4 dernières paires non épineuses.	} MITHRAX TRIANGULAIRES.
		Pattes des 4 dernières paires hérissées d'épines.	
	Bord supérieur de l'orbite dépourvu d'épines.	} MITHRAX DÉPRIMÉS.	

<sup>1</sup> Dans notre genre Leucippe, les pattes des quatre dernières paires sont surmontées d'une crête tranchante et longitudinale qui s'étend jusqu'à l'origine du tarse.

*Ier Sous-genre.***MITHRAX TRIANGULAIRES.**

Dans les espèces qui composent ce premier groupe naturel, la forme générale du corps se rapproche beaucoup de celle des Pises ; le diamètre antéro-postérieur de la carapace est au moins d'un dixième plus long que le diamètre transversal, et les bords latéro-antérieurs forment avec la ligne médiane un angle de 30 à 35 degrés ; aussi ce bouclier dorsal est-il presque triangulaire dans ses deux tiers antérieurs, et arrondi postérieurement. Le rostre est formé de deux cornes assez grosses et bidentées ; le bord inférieur de l'orbite n'est pas épineux, mais les côtés de la carapace sont armés d'épines très fortes. Enfin, les pattes antérieures sont moins longues et moins fortes que dans les deux sous-genres suivants ; elles n'excèdent que de peu la longueur du diamètre antéro-postérieur de la carapace.

Nous ne connaissons que trois espèces de Mithrax triangulaires, que l'on peut distinguer entre elles à l'aide des caractères suivants :

M. TRIANGULAIRES.	Carapace granuleuse et sans épines en dessus.	} Cornes du rostre très divergentes, terminées par 2 dents presque égales et guère plus longues que larges.	} M. DICHOTOME.
		} Cornes du rostre très divergentes, armées de 3 dents spiniformes (1 terminale et 2 externes), et plus de 3 fois aussi longues que larges.	} M. DAIM.
	} Carapace granuleuse et hérissée en dessus de petites pointes.	} M. RUDE.	



1. M. DICHOTOME. M. DICHOTOMUS. *Latr.* (Planche 1).

*M. Dichotomus.* DESMAREST. *op. cit.* p. 150.

Dans cette espèce, le diamètre transversal de la carapace est égal aux  $\frac{90}{100}$  de son diamètre longitudinal, et les régions stomacale et génitale n'occupent que les  $\frac{55}{100}$  de cette dernière longueur; la largeur de la carapace, mesurée devant les orbites, est de 50 (le diamètre longitudinal de la portion post-frontale de la carapace étant toujours pris pour 100), et le rostre a 30 de long; le sillon qui borne de chaque côté la région stomacale fait un angle d'environ  $20^{\circ}$  avec la ligne médiane, et le bord latéro-antérieur se porte très obliquement en arrière (en formant un angle d'environ  $32^{\circ}$  avec la ligne médiane). On y remarque 7 grosses dents spiniformes, dont une forme l'orbitaire externe, et dont 5 sont situées sur la région branchiale; il existe aussi 2 petites pointes sur le bord postérieur de la carapace; et sa face supérieure est plus bombée que dans la plupart des Mithrax. (Épaisseur à la région stomacale, 55; au bord latéral, 37.) Les orbites sont armés, à leur bord supérieur, de 2 épines triangulaires et sont parfaitement lisses en dessous. Les fossettes antennaires sont très larges en avant, et ne présentent pas de tubercule saillant à leur bord postérieur; l'épistome est deux fois aussi large que long, et les bords latéraux du cadre buccal sont droits (f. 2). Les pattes antérieures sont médiocres et hérissées de pointes sur le 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> articles; la main (chez la femelle) est de la grosseur du bras, et les pinces sont faibles; les pattes de la seconde paire sont à peu près de la même longueur que les premières et guère plus courtes que les troisièmes; de même que les suivantes, elles sont grêles, munies d'une petite dent à l'extrémité du 3<sup>e</sup> article, et garnies de poils crochus; les tarsi sont unis (fig. 4).

Le M. Dichotome est de couleur jaunâtre et habite les

côtes des îles Baléares ; il est représenté de grandeur naturelle.

2. M. DAIM. M. DAMA.

*Cancer Dama.* HERBST, pl. 59, fig. 5.

Ce crustacé ressemble beaucoup à l'espèce précédente, et ne nous est connu que par l'ouvrage de Herbst. On ignore sa patrie.

3. M. RUDE. M. ASPER.

Cornes du rostre deux fois aussi longues que larges, terminées par une grosse épine aiguë, et armées en dehors d'une seconde dent beaucoup plus petite ; une petite dent au milieu du bord orbitaire inférieur.

Cette espèce, qui existe dans la collection du Muséum, mais dont on ne connaît pas la patrie, ressemble du reste beaucoup au *M. Dichotome*.

*II<sup>e</sup> Sous-genre.*

MITHRAX TRANSVERSAUX.

Dans ce groupe, caractérisé comme nous l'avons déjà indiqué, le diamètre transversal de la carapace est au moins à peu près égal à son diamètre longitudinal, et quelquefois l'excède de beaucoup. Le rostre est formé de deux petites cornes spiniformes, sur les côtés desquelles on remarque d'autres épines presque aussi fortes, mais appartenant à l'article basilaire des antennes externes ou à l'angle interne de l'orbite. Les bords latéro-antérieurs de la carapace divergent beaucoup (angle de 40 à 50°), et sont armés, ainsi que les bords latéraux, de fortes épines souvent bifurquées. La grosseur des pattes antérieures varie suivant l'âge et les

sexes, mais les pinces sont toujours très fortes chez le mâle adulte. Toutes les espèces de ce sous-genre appartiennent aux mers des Antilles. Celles qui sont suffisamment connues pour être déterminées avec quelque certitude, peuvent être distinguées par les caractères suivants :

M. TRANSVERSAUX.	Bord supérieur des mains armé de tubercules spiniformes.	{	Caparace couverte d'épines plus ou moins allongées.	}	M. TRÈS ÉPINEUX.
		{	Caparace couverte de granulations aplaties qui y donnent un aspect framboisé.	}	M. AIGUILLONNÉ.
	Bord supérieur des mains parfaitement lisse.	{	Caparace couverte de granulations.	}	M. VERRUQUEUX.
		{	Caparace lisse en dessus.	}	M. HISPIDE.

#### 4. M. TRES ÉPINEUX. M. SPINOSISSIMUS. (Pl. 2 et 3.)

*Cangrejo denton.* PARRA. *Descripcion de diferentes piezas de historia natural*, pl. 51, fig. 1; *Maja Spinossissima.* LAMK., *Hist. nat. des Animaux sans vertèbres*, t. 5, p. 241.

Ce crustacé est remarquable par le nombre des épines et des poils raides dont sa carapace et ses pattes sont hérissées. La forme générale de son corps le rapproche un peu des espèces du sous-genre précédent, car le diamètre transversal de la carapace est seulement égal à son diamètre longitudinal, et dans le jeune âge il est même un peu moins long ( $\approx 94 : 100$ ). Le rostre est formé de 2 grosses épines très écartées entre elles, mais dirigées en avant, et n'occupe qu'environ la moitié de la largeur du front. Les bords latéro-antérieurs de la carapace sont arrondis, et s'écartent de la ligne médiane en formant un angle d'environ  $40^\circ$ ; ils sont armés de 5 ou 6 grosses épines, dont les deux premières sont bifurquées, et ils se continuent sans former de coude avec les bords latéraux, qui à leur tour se confondent avec les bords latéro-postérieurs; ces der-

niers se portent brusquement au dehors en formant avec la ligne médiane un angle d'environ  $50^{\circ}$ . Le bord antérieur de la région cordiale est situé un peu en arrière de la moitié de la portion post-frontale de la carapace, et les sillons qui séparent la région stomacale des branchiales forment avec la ligne médiane un angle de  $30$  ou  $35^{\circ}$  seulement. Enfin la carapace n'est que d'environ  $\frac{1}{5}$  plus élevée au milieu que près des bords latéraux. L'article basilaire des antennes externes est terminé par 2 épines dont l'interne est très longue; le 2<sup>e</sup> article grêle et alongé; le 4<sup>e</sup> est extrêmement court, et la soie qu'il supporte est assez longue. Les pattes antérieures, à peu près de la longueur de celles de la seconde paire chez les femelles, et les mâles dans le jeune âge, mais beaucoup plus longues et très fortes chez le mâle adulte, sont hérissées d'épines sur les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> articles et sur presque toute la longueur du bord supérieur de la main; les pattes suivantes sont très épineuses. Ce crustacé atteint jusqu'à 6 pouces de longueur; sa couleur est jaune mêlée de rouge, et les côtés du corps ainsi que les pattes des 4 dernières paires sont poilus.

Habite la mer des Antilles, et est connu à la Martinique sous le nom de *Cabouca*.

##### 5. M. AIGUILLONNÉ. M. ACULEATUS.

*Cancer Aculeatus*. HERBST, pl. 19, fig. 104.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente; mais la carapace, au lieu d'être lisse entre les épines dont sa surface est hérissée, est toute couverte de petites granulations circulaires et aplaties qui lui donnent un aspect framboisé. Les proportions des différentes parties de son corps l'en distinguent également. Elle habite aussi les mers des Antilles, et atteint une longueur de 4 à 5 pouces.

6. M. VERRUQUEUX. M. VERRUCOSUS. (Pl. 4.)

*Cangrejo santoya?* PARRA *op. cit.* TAB. 44.

Diam. longit., 100; diam. transv., 120 ou même plus; reg. stom. et génit., 60; longueur du front, 32; — du bord antérieur, 53; angle du bord latéro-antérieur, 50; — du bord latéro-post., 60; — des sillons stomacaux, 40.

Rostre dépassant à peine les épines terminales de l'article basilaire des antennes externes; tige terminale de ces antennes courte et grosse; régions branchiales à peine épineuses en dessus; pattes antérieures très grosses chez le mâle; main tuberculeuse sur le bord antérieur du carpe, mais parfaitement lisse dans le reste de son étendue; 8 à 10 petites dents en scie sur la partie antérieure du bord de la cuiller formée par les doigts, et un petit paquet de poils noirs au fond de sa concavité; doigts des pattes suivantes présentant à peine quelques traces d'épines en dessous.

Sous les autres rapports, cette espèce ne diffère pas notablement de la précédente. Longueur, environ 3 pouces; couleur rouge plus ou moins intense.

Trouvé sous les pierres dans la baie Robert, à la Martinique.

7. M. HISPIDE. M. HISPIDUS.

*Cancer hispidus.* HERB. pl. 18, fig. 100; *Maja spini-cincta.*

LAMK., Hist. des Animaux sans vertèbres, t. 5, p. 241;

*Mithrax spini-cinctus.* DESM., p. 150, pl. 23, fig. 1 et 2.

Bord supérieur des mains parfaitement lisse; carapace lisse en dessus, non verruqueuse, mais armée de quelques épines. Rostre ne dépassant pas l'article basilaire des antennes externes, qui n'est armé que de 2 épines; 3<sup>e</sup> article de ces antennes notablement plus long que le 2<sup>e</sup>; filet terminal très grêle; troisième article des pattes antérieures

entièrement lisse, sans tubercules ni épines sur le bord ; environ 20 dentelures s'étendant dans presque toute la longueur des bords externe et antérieur de la cuiller formée par les pinces ; point de bouquet de poils au fond de la cuiller. Doigts des pattes des 4 dernières paires armés en dessous d'une rangée de petites pointes. Du reste, très semblable à l'espèce précédente. Longueur, 2 pouces et demi ; couleur jaune verdâtre ; pattes poilues.

Habite les Antilles.

### III<sup>e</sup> Sous-genre.

#### MITRAX DÉPRIMÉS.

Dans cette subdivision, la carapace est à peine convexe et encore plus large que dans les groupes précédents. Nous ne connaissons encore qu'une seule espèce qui y appartienne.

#### 8. M. SCULPTÉ. M. SCULPTUS. (Pl. 5.)

*Cancer rugosus*. PETIVER, Petriographia americana, pl. 20, fig. 6. SEBA, t. 3, pl. 19, fig. 22 ; *Maja sculpta*. LAMK. Hist. des Animaux sans vertèbres, t. 5, p. 242.

Diam. longit., 100 ; diam. transv., 124 ; rég. stom. et génit., 65 ; larg. du front., 40 ; — du bord antérieur, 76 ; angle du bord latéro-antérieur, 40° ; — du bord latéro-post., 60° ; — des sillons stomacaux, 30°.

Carapace couverte de petites bosselures lisses ; rostre formé de 2 petites dents arrondies et n'occupant qu'environ le tiers de la largeur du front. Orbites avec 2 petits replis à leur bord supérieur, et 2 petites dents à leur angle externe ; bords latéro-antérieurs de la carapace comme festonnés, garnis de 4 à 5 tubercules arrondis ; article basilaire des antennes externes armé en avant de 2 petites dents obtuses ; pattes antérieures très fortes chez le mâle,

deux fois aussi longues que la portion post-frontale de la carapace; 3<sup>e</sup> article armé de dents spiniformes sur le bord antérieur; carpe et main parfaitement lisses; extrémité des pinces sans dentelures; pattes des 4 dernières paires très épineuses en dessus et garnies de poils; longueur, environ 1 pouce; couleur jaunâtre.

Habite les côtes de la Martinique.

## APPENDICE.

### ESPÈCES DOUTEUSES.

#### 1. CANCER SPINIPES. HERB., pl. 19, fig. 94.

Cette espèce paraît être très voisine du *Mithrax hispide*, mais en différer par l'existence de tubercules assez nombreux sur la face interne des mains.

#### 2. CANCER HIRCUS. FABR. Ent. Syst., t. 2, p. 58, etc.

Il nous paraît probable que ce crustacé est une des espèces de *Mithrax* transversales décrites ci-dessus, mais nous ne pouvons affirmer qu'il appartienne même à ce genre.

Il habite la Jamaïque.

---

## EXPLICATION DES PLANCHES.

### PLANCHE 1<sup>re</sup>.

*Figure 1.* MITHRAX DICHOME vu en dessus.

*Fig. 2.* Portion antérieure de la face inférieure du corps du même, pour montrer le cadre buccal, etc.

*Fig. 3.* Abdomen du mâle.

*Fig. 4.* Tarse de l'un des pieds.

PLANCHE 2.

MITHRAX TRÈS ÉPINEUX.

PLANCHE 3.

*Fig. 1.* Carapace d'un jeune Mithrax très épineux. La portion de la ligne longitudinale *a b*, comprise entre les lignes transversales *f* et *e*, représente le diamètre longitudinal de la portion post-frontale de la carapace, qui se termine antérieurement au niveau du canthus interne des orbites. La ligne *c d* représente le diamètre transversal; la portion de la carapace située entre cette ligne et la ligne *f* est celle occupée par les régions stomacale (R S) et génitale. La ligne *h* correspond à la direction des bords latéro-antérieurs de la carapace, et l'arc de cercle *h b* indique l'ouverture de l'angle formée par cette ligne et la ligne médiane. La ligne *i* correspond au bord latéro-postérieur, et la ligne *g* au sillon qui sépare les régions stomacale et branchiale (R B). Région cordiale R C.

*Fig. 2.* Face inférieure du corps d'un Mithrax très épineux. *a* épistome; *b* tubercule auditif; *c* rostre; *d* fossettes antennaires; *e* article basilaire des antennes externes; *g* pattes mâchoires externes; *f* cadre buccal; *m* plastron sternal; *n* abdomen.

PLANCHE 4.

*Fig. 1.* MITHRAX VERRUQUEUX (mâle) vu en dessus; de grandeur naturelle.

*Fig. 2.* Patte mâchoire externe.

*Fig. 3.* Antenne externe et rostre vus en dessus.

*Fig. 4.* Abdomen.

PLANCHE 5.

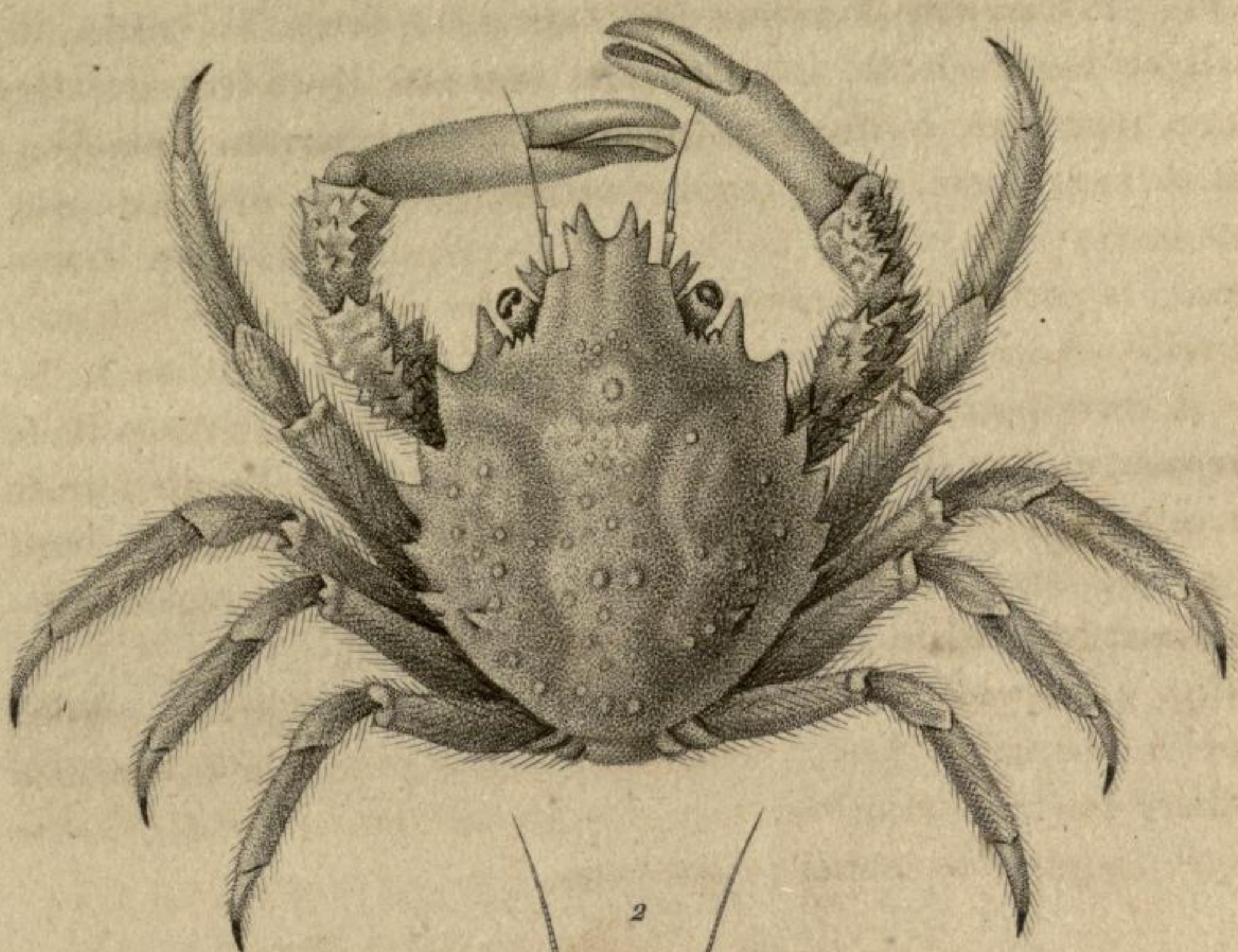
*Fig. 1.* MITHRAX SCULPTÉ. Grandeur naturelle.

*Fig. 2.* Doigt immobile de l'une des pattes antérieures grossi; *b* articulation du pouce; *a* tubercule dentelé; *c* bouquet de poils placé au fond de l'excavation en forme d'écuelle.

*Fig. 3.* Portion antérieure de la face inférieure du corps, pour montrer le cadre buccal, etc. *a* rostre; *b* fossettes antennaires; *c* deuxième article des antennes externes; *d* article basilaire des antennes externes confondu avec les parties voisines du test; *e* cercle auditif; *f* orbite; *g* région ptérygostomien; *h* portion des régions ptérygostomiens qui recouvre le canal respirateur.



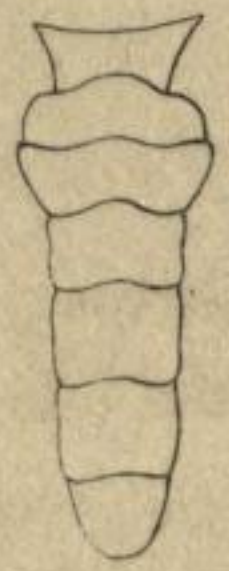
1



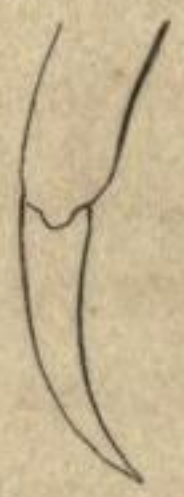
2



3



4

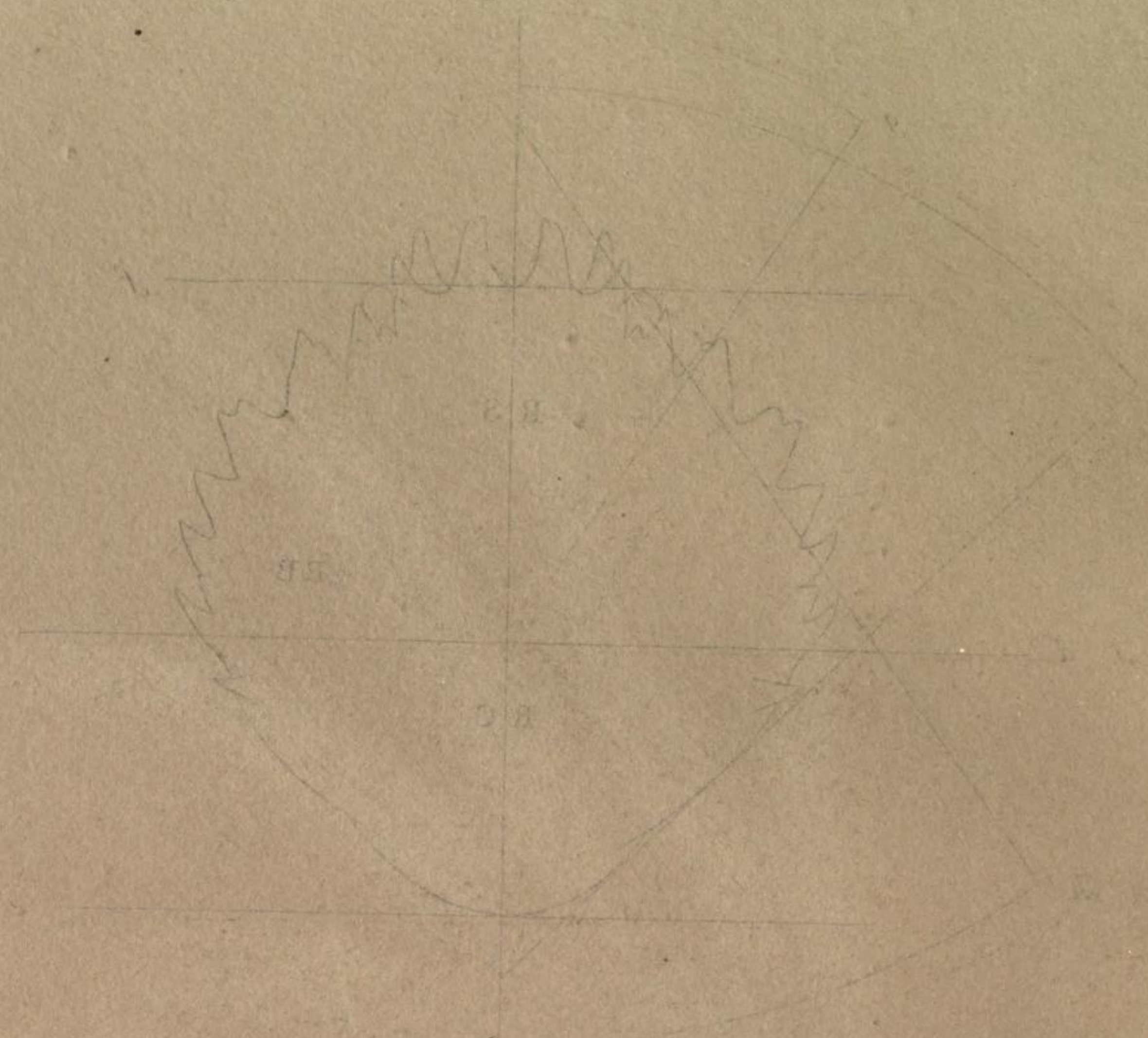


*Mithrax dichotomus* . Latr . .

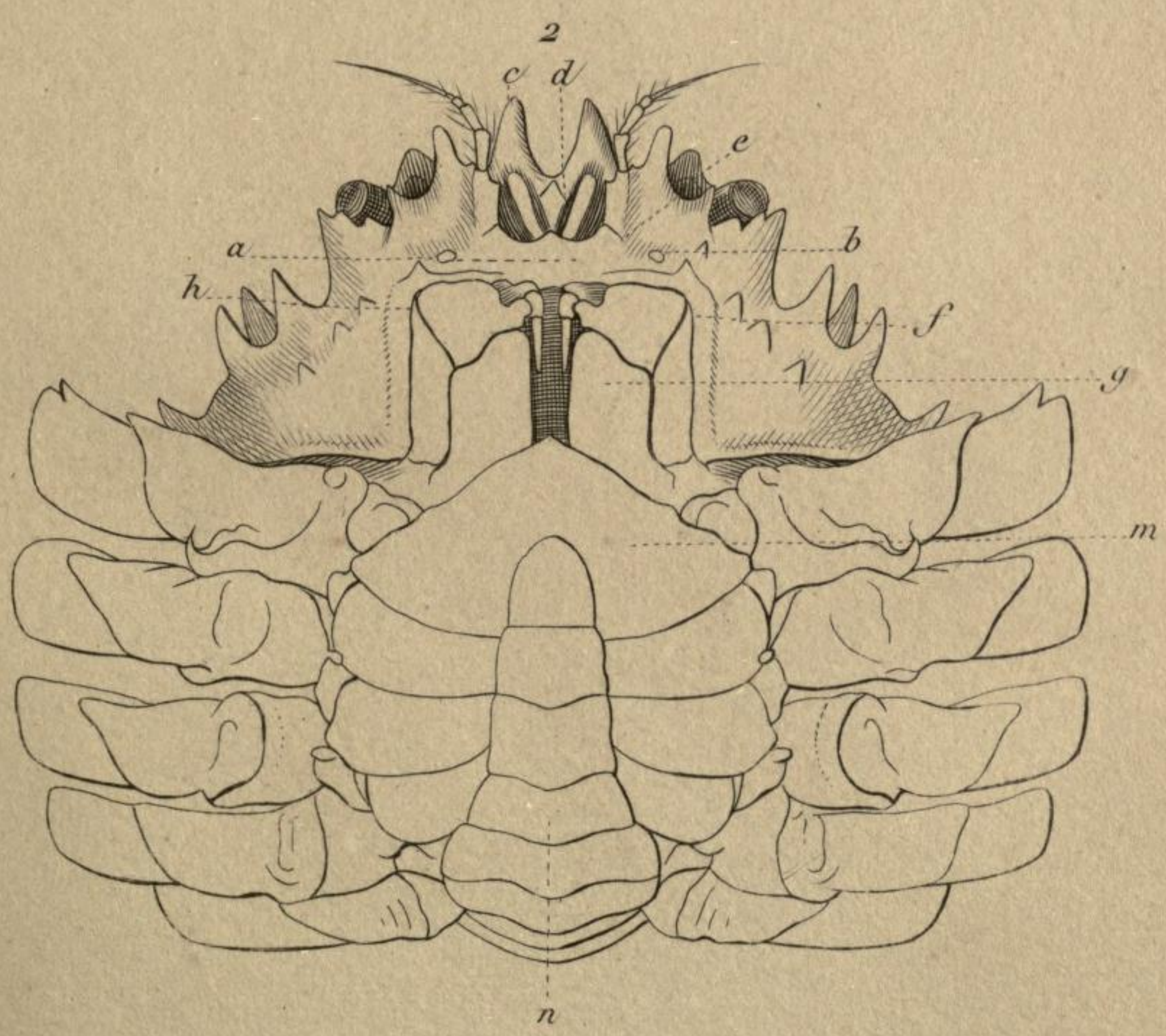
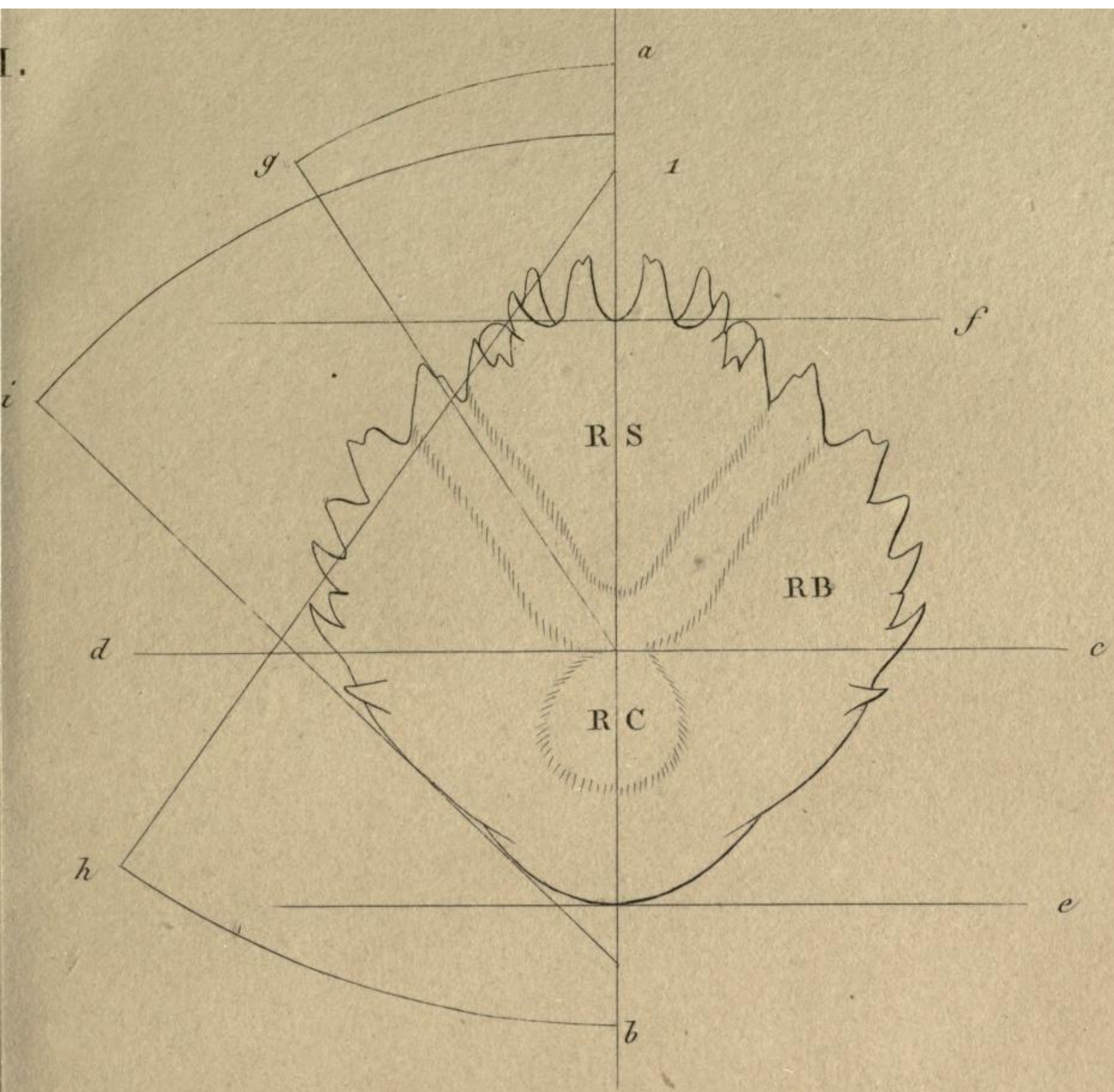




*Mithrax spinosissimus*, Edw . .

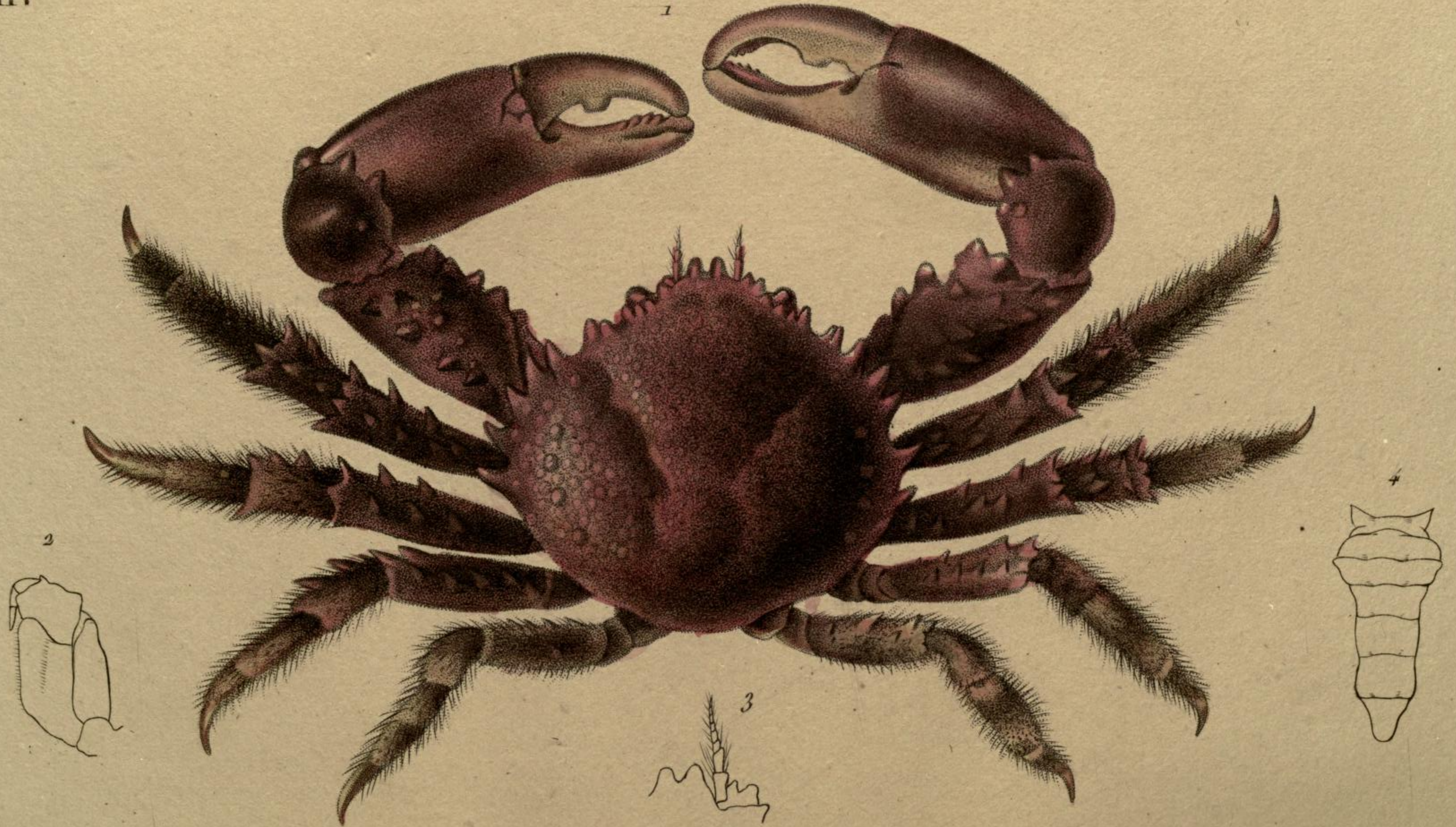


Handwritten text at the bottom of the page, possibly a title or description, which is difficult to read due to fading and the angle of the page.



*Mithrax spinosissimus*. Edw.

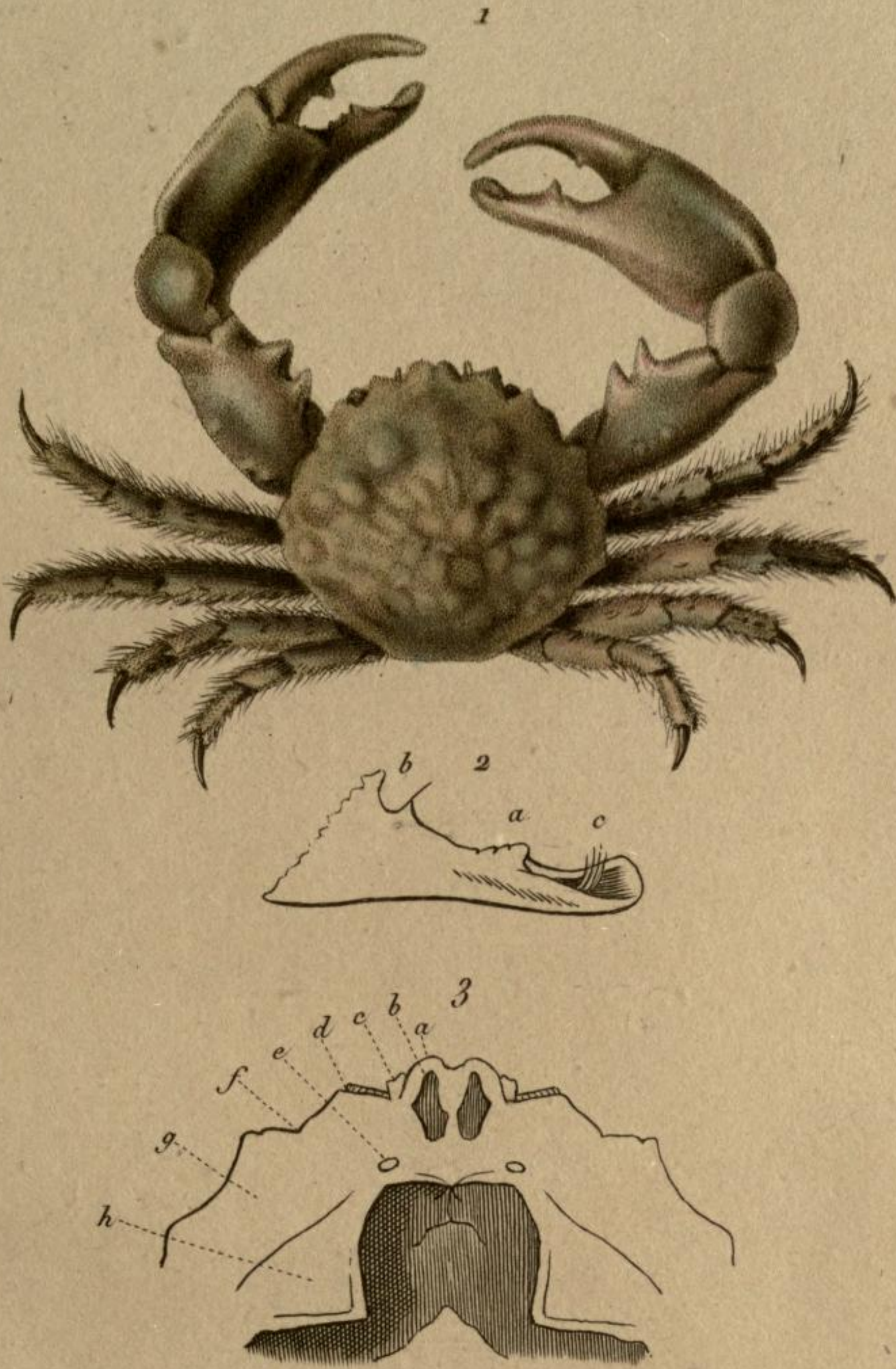




*Mithrax verrucosus*, Edw . .







*Mithrax sculptus*, Edw. . .

